

LA MAÎTRISE DES SAVOIR-FAIRE ANCESTRAUX AU SERVICE DU BÂTI

STÉPHAN INFANTINO EST UN SPÉCIALISTE DE LA RÉNOVATION DES FAÇADES, DES MAÇONNERIES...IL EST ARTISAN D'ART ET A NOTAMMENT TRAVAILLÉ SUR DES BÂTIMENTS COMME LA CATHÉDRALE D'AIX OU LE CHÂTEAU DE LA BUZINE À MARSEILLE

Stéphan Infantino est un passionné de belles pierres et des choses bien faites. Sa société, baptisée Astragale, intervient dans la rénovation du bâti ancien - appartenant à des collectivités locales ou à des particuliers - dans la restauration de monuments historiques mais également dans la réalisation de projets de contemporains. « Je suis tombé dedans assez jeune », explique ce patron d'entreprise. C'est après un bac scientifique (Bac D, à l'époque) qu'il choisit sa voie et se tourne vers l'apprentissage chez les compagnons du devoir. Il passe son CAP en tant que candidat libre et intègre une société qui restaure des monuments historiques. Doucement mais sûrement, il grimpe les échelons et prend des responsabilités.

C'est en 1995 qu'il décide de créer sa structure, « pour mettre en œuvre ma façon et ma vision

du métier ». Aujourd'hui, il est à la tête d'Astragale, une société de 8 personnes (maçons, tailleurs) et il a obtenu le label artisan d'art. Ses prestations ? La taille de la pierre, la maçonnerie, les couvertures, les enduis et badigeons. « Nous essayons de compléter notre gamme tout en restant dans notre métier, notre spécialité », explique Stéphan Infantino.



Après un bac scientifique il se tourne vers l'apprentissage chez les compagnons du devoir.



Photos DK ©

Il suffit de parcourir les pages de son site Internet pour comprendre le travail de ce passionné et de son équipe. Il a notamment restauré la façade Nord du Château de la Buzine (Marseille), a réalisé des travaux de restauration de la cathédrale d'Aix-en-Provence et de la Croix de Provence. La liste est bien plus longue.

Pourtant, force est de constater que la crise touche aussi ce secteur très particulier. « Aujourd'hui nous nous trouvons face à 5 ou 6 gros opérateurs qui cassent les prix, Difficile de rivaliser face à des prix qui sont parfois 30% moins chers que les nôtres », soupire Stéphan Infantino, et s'il est possible de mettre en avant son savoir-faire et donc d'être persuasif face à un particulier, cela devient très compliqué quand vous vous trouvez devant une collectivité locale qui doit faire des économies ». Heureusement, il en faut plus pour démotiver ce scientifique manuel !

www.astragale-bati.com/

Caroline Dupuy

► Aide à la transmission-reprise d'entreprise artisanale (ARTEA)

La Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) et le Conseil général des Bouches-du-Rhône (CG 13) ont signé une convention de partenariat qui a pour but la mise en place d'une aide à la reprise/transmission d'entreprise artisanale.

Grâce à cette convention, le cédant bénéficie d'une évaluation gratuite et d'un accompagnement d'un conseiller de la CMA 13. Le repreneur sera quant à lui accompagné par la CMA 13 pendant un an dans le cadre du dispositif « CAPEA Action » et pourra bénéficier d'une aide financière (de 8 000 à 20 000 €) sous forme de subvention accordée par le CG 13 à certaines conditions et versée uniquement après la cession effective de l'entreprise.

La demande doit être faite auprès de la CMA 13 IMPÉRATIVEMENT avant la reprise effective de l'entreprise ! N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos services.

La transmission/reprise est un enjeu capital pour la pérennisation des emplois dans le secteur de l'artisanat, le maintien de l'activité économique sur le territoire et le savoir-faire des artisans. C'est pour cela que la CMA 13 et le CG 13 développent des actions en faveur de la transmission/reprise.

Un site Internet très complet a été mis en ligne par le Gouvernement www.transmettre-mon-entreprise.gouv.fr pour accompagner les chefs d'entreprise souhaitant céder leur activité. Sur cet espace dédié, ils ont la possibilité de préparer leur cession, de se renseigner sur les accompagnements proposés et sur les conditions de financement de reprise.

En savoir plus www.cma13.fr ou 04 91 32 34 73

Reprenez une entreprise artisanale

CO/9602AA/438

COIFFURE MIXTE

Localisation : LAMBESC

A céder pour raisons personnelles, fonds artisanal avec salon 55 m² et mobilier neuf. Bail 3/6/9, loyer 624 €/mois. Matériel complet en bon état. Clientèle de particuliers. Bel emplacement avec parking et grande visibilité, sur axe principal, dans pôle d'activité.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône

5, boulevard Pèbre 13295 Marseille cedex 08
Tél. 04 91 32 24 24

Site web : www.cma13.fr